



23 septembre 2018

Je
pose
ma
candidature

ÉLECTIONS PARTIELLES MUNICIPALES

Municipalité Municipalité des Bergeronnes	Scrutin du 2018 09 23 <small>année mois jour</small>
--	--

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

LES BERGERONNES

Municipalité

par Marie-Eve Bouchard, que :
Président d'élection

- le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : siège # 1 et # 4
- toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2018	08	10
année	mois	jour

 au

2018	08	24
année	mois	jour

JOURS :	<u>lundi</u>	HEURES :	De : <u>8 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>mardi</u>		De : <u>8 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>mercredi</u>		De : <u>8 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>jeudi</u>		De : <u>8 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>vendredi</u>		De : <u>8 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>

À NOTER - Le vendredi

2018	08	24
année	mois	jour

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

- si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le :

<table border="1"><tr><td>2018</td><td>09</td><td>23</td></tr><tr><td>année</td><td>mois</td><td>jour</td></tr></table> de 10 h à 20 h	2018	09	23	année	mois	jour	et un vote par anticipation sera tenu le :	<table border="1"><tr><td>2018</td><td>09</td><td>16</td></tr><tr><td>année</td><td>mois</td><td>jour</td></tr></table> de 12 h à 20 h	2018	09	16	année	mois	jour
2018	09	23												
année	mois	jour												
2018	09	16												
année	mois	jour												

- j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Joanie Bouchard
- j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Joanie Bouchard

- vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>424, rue de la Mer</u> Les Bergeronnes 418 232-6244 Ind. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : <u>424, rue de la Mer</u> Les Bergeronnes 418 232-6244 Ind. rég. Numéro de téléphone
---	--

Signature
Donné à Les Bergeronnes, le

2018	07	11
année	mois	jour

Marie-Eve Bouchard
Président d'élection

AVIS PUBLIC

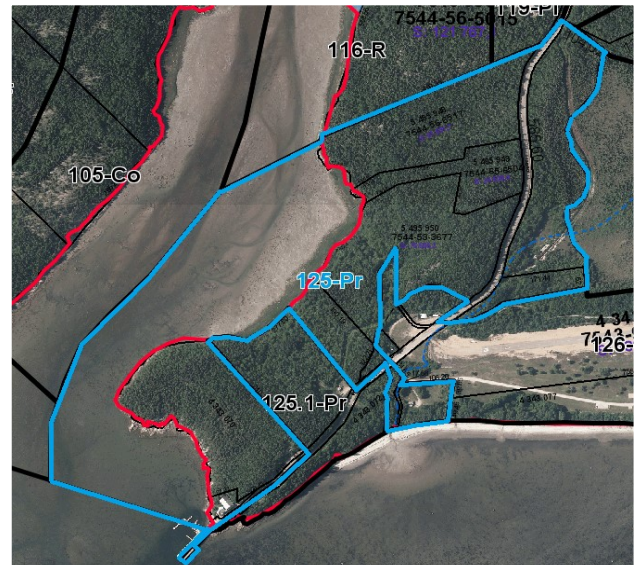
CONSULTATION CONCERNANT LE RÈGLEMENT 2018-115

La population des Bergeronnes est cordialement invitée à une consultation publique qui se tiendra le mardi 24 juillet 2018 à 18h au bureau municipal de la municipalité des Bergeronnes, au 424, rue de la Mer. Le règlement 2018-115 est susceptible d'approbation référendaire.

Cette consultation portera sur le règlement 2018-115 ayant pour objet d'ajouter à la zone 125-Pr, le sous-secteur d'usages « 487 - Transport de tourisme et d'agrément » en tant que sous-secteur d'usages autorisé.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité.

Comme l'illustre le plan ci-contre, la zone 125-PR est en partie située le long de la rue de la Mer.



DONNÉ aux Bergeronnes ce 11^e jour de juillet 2018.

Par Marie-Eve Bouchard, directrice générale

CONSULTATION CONCERNANT LE RÈGLEMENT 2018-116

La population des Bergeronnes est cordialement invitée à une consultation publique qui se tiendra le mardi 24 juillet 2018 à 18h au bureau municipal de la municipalité des Bergeronnes, au 424, rue de la Mer. Le règlement 2018-116 est susceptible d'approbation référendaire.

Cette consultation portera sur le règlement 2018-116 ayant pour objet de créer la zone 230-Fc en la constituant des lots 4 343 555 et 5 937 669 et de modifier la grille des spécifications de façon à ajouter une page pour la nouvelle zone 230-Fc, lui ajoutant ainsi des spécifications. Le règlement 2018-116 a également pour objet de régulariser l'exploitation de plusieurs types d'usages dérogatoires sur le lot 4 343 555.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité.

Comme l'illustre le plan ci-contre la zone 230-fc est en partie située le long de la route 138.



DONNÉ aux Bergeronnes ce 11^e jour de juillet 2018.

Par Marie-Eve Bouchard, directrice générale



Municipalité des Bergeronnes
424, rue de la Mer, C.P. 158
Les Bergeronnes (Québec) G0T 1G0

Téléphone :
Télécopieur :
Courrier électronique :
Adresse internet :

(418) 232-6244
(418) 232-6602
info@bergeronnes.com
www.bergeronnes.net

